

COMMUNIQUÉ POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les personnes vulnérables encore laissées pour compte

Montréal, le 21 mai 2020 – La Fédération québécoise de l'autisme a été informée de la mise en place d'un protocole, élaboré dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et approuvé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui pourrait être appliqué dans l'éventualité d'une augmentation importante des besoins en soins intensifs et de ressources insuffisantes pour répondre à la demande.

En plus de faire état de trois niveaux de triage, ce protocole dresse une nomenclature de 12 critères d'exclusion qui font en sorte qu'une personne deviendrait automatiquement inéligible aux soins intensifs. Le neuvième critère par exemple mentionne l'exclusion d'une personne en fonction de son incapacité fonctionnelle évaluée à l'aide du score de fragilité clinique. Or cet indicateur n'est absolument pas adapté aux personnes ayant des difficultés à accomplir de manière autonome des activités de la vie quotidienne comme certaines personnes autistes. Avec un tel protocole, elles pourraient en effet obtenir un score de fragilité élevé les excluant, de facto, à l'accès à des soins intensifs sans que cela ne reflète un état de santé précaire et une faible probabilité de survie.

D'autres critères tout aussi questionnables et discutables sont présents dans ce protocole faisant ainsi la démonstration que les personnes ayant un handicap sont évaluées différemment et sont classées dans un groupe à part. Pas les mêmes accès aux soins, les mêmes droits, les mêmes considérations selon que l'on est vulnérable ou non ... Est-ce cela que nous voulons vraiment comme projet de société à l'heure où une pandémie inédite nous oblige à (ré)inventer notre système de santé, à repenser nos solidarités et à réaffirmer notre humanisme ?

Pour tout cela, la Fédération appuie fortement les recommandations émises par la Société québécoise de la déficience intellectuelle et demande au plus grand nombre de signer la pétition disponible sur le site www.triage.quebec

– 30 –

Pour renseignements :

Luc Chulak | Fédération québécoise de l'autisme
514 270-7386/direction@autisme.qc.ca

La Fédération québécoise de l'autisme est un regroupement provincial de plus de 70 organismes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste et ceux de sa famille et de ses proches